

à notre Cour à vithal le 23. Mars 1673, et la 25<sup>me</sup> année de n<sup>re</sup> regne.

De Mons<sup>r</sup> de Berckhoffor Orange. Du 20. Avril

B. L. 121.

Mons<sup>r</sup> vous dira comme j'ay fort bien receu vostre depeche du 30. avant hier  
Courant avec les y jointes, vous estant extrêmement obligé de la diligence dont  
vous avez usé pour leur depeche, il ne peut pas nuire que le Courier est allé la  
il avoit la tache d'aller, pare quil y aura d'autres choses a communiquer que  
obtenir un ordre nud, je dir nud pare quil ne suffit pas de donner dot-  
es qui ne sont que paroles, mais il faut penser aussy aux effets pour les exe-  
Au reste Nous Sommes encore dans le meme estat en attendant nostre aide  
Ciel puisque Nous Sommes delaissez, des hommes, par my les quels vous M<sup>r</sup>  
comme un des premiers de mes amis estes prie de me consoler sy souvent quil  
peut de ce qui se passe et de me croire tout a vous;

Copie d'une lett. escrite Mons<sup>r</sup> de Vollandot a la Haye  
a Paris le 28. Avril.

B. L. 122.

Monsieur, aussy tost que j'ay receu les lett. que vous avez bien voulu  
adresser je les ay remis entre les mains de Mons<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>. Laurent Introdue-  
ur des Ministres étrangers auprès de S. M. Royale ainsy que je fais tousjours du  
presentement de Mad<sup>lle</sup> de Hinderson affin qu'elle les ait plus tost, d'autant que cet  
introducteur est obligé d'aller presque tous les jours a la Cour ou je ne parois  
souvent depuis la rupture, je seray ravy de vous pouver rendre quel-  
que service de plus de llat quand vous aurez la bonté de m'en donner l'occasion.  
Je assure que le Roy partira lundy prochain avec toute la Cour pour  
renover a petites journées a Courtray ou la Reyne doit rester.  
Et pendant ces jours passez le fils de Mons<sup>r</sup> le Marquis de Montabaire et celui de  
Mons<sup>r</sup> de Compa vous tous deux fils unique s'estant rencontrés sur le pont  
au change avec chacun un gentilhomme sy batirent de telle sorte qu'ils se  
blessèrent dangereusement, mais ce n'est pas la leur plus grand mal car on  
peut faire passer ce combat pour Duel et comme on n'entend pas icy a  
affaires de milice sur les matieres la on travaille a leur proces bien quil se  
peut sauver tous deux.

Mons<sup>r</sup> de Zuylichem. a Paris le 28. Avril.

B. L. 123.

vous pourrez voir, sil vous plaist Mons<sup>r</sup> par la lett. cy jointe que M<sup>r</sup>  
Berckhoffor m'a écrite la joye quil a de ce que son Courier est arrivé en de la prétendant quil  
chargé de plusieurs affaires qu'on ne peut pas bien faire comprendre par lett. j'y a cepen-  
dant apparence qu'on ne touchera pas au Chateau jusqua ce qu'on verra quel Succes au-  
ra la Negociation de la Paix je prie Dieu qu'elle réussisse bien, je garde icy la letter  
de Mons<sup>r</sup> de Berckhoffor m'a adressé pour son dit Courier affin de luy donner sy  
son retour comme il me l'ordonne.

ce qui est de la Residence de Portugal j'adjouteray seulement a ce que j'ay pris la  
liberté de vous dire par le dernier Ordinaire, que je m'en rapporte entièrement au  
Ciel et l'Etat en ordonnera, et Suivray volontiers les bons Conseils dont vous voudrez  
m'assister conjointement avec mes autres amis, je et m'en rapporteray tous-

Jours

Jours ace que vous jugerez le plus cotile pour vostre Service, il est vray que je  
envisage ce poste comme plus stable que celui ou je suis a present, et j'attens seu-  
lement d'apprendre sy S. A. S. n'aimera pas mieux m'employer aupres d'Elle ou me laisser  
en France ou je suis bien asseuré que je pourrois luy rendre plus de Service et a l'Es-  
tat aussi qu'en Portugal puis que j'ay icy presque tousjours reussy dans les affaires  
dont j'ay este chargé par le moyen des bonne habitudes que j'ay contractées de  
long temps, mais la difficulté est sy on m'y voudra ou pourra laisser en qual-  
ité de Resident apres que la Paix sera faite, et sy Elle ne se fait pas, (ce qui a Dieu ne  
plait) sy l'Etat S. A. S. ne voudront laisser en France, car de ce costé icy on ne me  
sera pas facilement sy long temps que le Commerce des Lett. Sera Libre, a cause  
que je suis responsable du Traicté que j'ay cy devant fait a ce Sujet avec Mons.  
le Noir qui sera bien aise de me conserver a sans bruit par son Credit afin de pou-  
voir plus aisement remedier aux desordres qui n'arrivent que trop souvent au  
des Couriers, outre que l'on est fort persuadé icy de ma conduite et je ne suis pas  
capable de se tromper.

C'est une chose pitoyable que Mons. Uytlenbogaert ayant esté prié par tous  
j'ay amis et a plusieurs fois, ne paye pourtant pas sy cela continue il est  
possible de pouvoit Servir plus long temps l'Etat ny icy ny ailleurs puis que  
ne peut pas subsister sans argent, je vous suis infiniment obligé des soins que  
vous prenez de me tirer de ce mauvais pas et vous prie de me conserver l'hon-  
neur de vos bonnes graces,

Pour ce qui est de l'abominable calomnie dont toutes les furies de l'enfer  
me dechainées sur l'innocence de Mons. van Beuvingen semblent la charité pour  
charger, j'ay suivi avec beaucoup de zele ce qu'il m'a ordonné pour la justification  
et avec tant de Succes que Mons. de Pomponne m'a promis de luy répondre luy  
et a rebu la reponse que Mons. H. B. fait a l'incertain qui a assurement  
impertinente Lett. sur des soupçons mal fondez et tres faux, ainsy je suis persuadé  
que la suite n'en sera pas facheuse

B. l. vij. Mons. le Resident de Groot a la Haye. a Parys le 28 Avril  
Mons. je vous remercie infiniment des Nouvelles que vous avez la bonté  
me faire sçavoir et des offres que vous me faites de vous employer a faire  
la proposition que l'on me fait de remplir la place de feu Mons. Barleus  
comme l'Etat semble en prendre soins sans que je laye recherché cest aussi  
aluy a sçavoir de ma personne et de ma fortune qui sera tousjours fort  
avantageuse pourveu que mes Services luy soyent agréables;

Je vois que vous devez donner Mons. van der Heek pour mon compte 45 florins  
en sols et qu'il me revient seulement autant de livres monnoye de France,  
si tant que je vous dois le sur plus dont je vous tiendray compte et le rendray a  
telle que vous m'en voudrez donner;

Tous les trains des Seigneurs partent incessamment et toute la Cour doit  
quitter prochain S. Germain pour prendre la route des Pays bas, on dit que cest  
a Courtenay qu'elle se tiendra;

Messieurs de Montataire et de Pompadour tous deux fils uniques ayant eu  
au sujet d'une charge dont le dernier estoit deffait au profit du premier  
rencontrerent Mardy dernier avec chacun un gentilhomme sur le Pont au